



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-parcours-du-combattant-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°26 > **Le parcours du combattant des éoliennes sous-marines**

**1er février 2005**

## Le parcours du combattant des éoliennes sous-marines

**« Je suis un transfuge de la houille blanche à la houille bleue », se définit Hervé Majastre, un ingénieur de 40 ans. Précédemment spécialisé dans la construction de barrages, il est aujourd'hui engagé dans une aventure quasi-inédite en France, la production d'électricité à partir des courants marins.**

Le principe, en apparence élémentaire, consiste à exploiter l'énergie cinétique d'un fluide. Ce peut être celui du vent, par le truchement de pales d'éoliennes. Ou celui du courant, une idée mise en application avec succès à l'usine marémotrice de la Rance, dès 1960. Cette idée, adaptée non plus au courant d'un estuaire mais à celui des fonds marins, débouche sur le concept des hydroliennes, breveté en 1999 et mis au point par la société Hydrohélix Energies. Hervé Majastre et Jean-François Daviau, 50 ans, en sont les deux associés. « J'ai travaillé sur le développement de batteries au lithium pour les véhicules automobiles, raconte Hervé Majastre. Le problème vient du fait que, si on met un million de ces véhicules en circulation, il nous faudra quatre centrales nucléaires supplémentaires pour les alimenter en énergie. Une alternative consisterait à développer l'énergie éolienne, mais, compte tenu des résistances, son potentiel apparaît malheureusement homéopathique. D'où l'idée des hydroliennes ».

### **Inépuisable, gratuite et pourtant inexploitée**

Une hydrolienne est en fait une turbine sous-marine, arrimée au plateau continental par vingt à quarante de mètres de fond. Hydrohélix dit avoir identifié trois sites appropriés au large des côtes françaises, sur lesquels les courants marins peuvent atteindre une vitesse de 12 à 18 kilomètres à l'heure. « La chaussée de Sein, dans le prolongement d'Ouessant ; le Fromveur entre Le Conquet et Ouessant ; la pointe de La Hague », énumère Hervé Majastre. Lequel évalue entre trois et six gigawatts le potentiel énergétique de ces eaux. « Cela autorise une production de l'ordre de 5% de l'offre électrique française, l'équivalent de trois ou quatre centrale nucléaires. C'est un potentiel certes moins élevé que celui de l'éolien, mais très localisé », précise Hervé Majastre. Respectueux de l'environnement, le dispositif nécessiterait un investissement de six milliards d'euros et permettrait de valoriser une source d'énergie tout à la fois inépuisable, gratuite et totalement inexploitée. « Un tel programme mené sur vingt-cinq ans permettrait en outre de créer de 3 000 à 5 000 emplois »,

souligne Hervé Majastre. Une première maquette, composée de quatre pales de 70 centimètres de diamètre, a été testée avec succès dans l'Odet, le fleuve côtier qui arrose Quimper, où Hydrohélix a établi son siège.

## **La France à la remorque**

Pourtant, le passage au stade industriel s'avère extrêmement difficile. « J'ai tout d'abord participé au concours de l'Anvar pour la création d'entreprises innovantes, mais on m'a dit que le projet n'était pas innovant », s'étonne Hervé Majastre, avant d'entamer la litanie des obstacles affrontés depuis trois ans. « Nous avons contacté des entreprises spécialisées dans le secteur de l'énergie. «Ce n'est pas dans nos orientations stratégiques», ont-elles répondu. Nous avons contacté des industriels, des entrepreneurs, la Banque de développement des PME... En vain ». Une proposition de partenariat adressée à EDF a débouché sur un refus de l'entreprise publique, pourtant engagée dans un projet similaire... en Grande-Bretagne, sous le nom de Marine Current Turbine (MCT). Le ministère britannique de l'industrie (DTI) semble lui aussi avoir perçu l'intérêt des hydroliennes et a investi dans trois projets hydro-héliens. L'Italie, la Norvège, le Canada et les Etats-Unis envisagent eux aussi de s'aventurer dans cette voie, quand ce n'est déjà fait.

« A titre de comparaison, le ministère de l'Industrie français estime que nous ne sommes pas attendus avant dix ou quinze ans », confie Hervé Majastre, amer. En définitive, l'unique soutien est venu de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), qui a versé à Hydrohélix une subvention de 115 000 euros. L'Etat français a fini par reconnaître l'intérêt de l'énergie hydrolienne et un appel à projet serait en cours de préparation... si l'administration parvient à débloquer un budget. « Cela fait cinq ans que je travaille sur ce projet, et je crois de moins en moins aux miracles financiers, se désespère Hervé Majastre. Nous sommes une PME innovante qui ne veut pas forcément jouer dans la cour des grands, simplement prendre sa place ». Pour peu que le nucléaire veuille bien lui en laisser un peu...

## **Walter Bouvais (Novethic)**

### **Contact**

Hydrohelix Energies

Responsables :

Hervé Majastre

Jean-François Daviau

140 bd Créach Gwen

29000 QUIMPER

Tél : 02 98 10 12 35

Fax : 02 98 10 11 54

hydrohelix-energies@wanadoo.fr